MAIRIE DE LA PLAINE-SUR-MER

LOIRE-ATLANTIQUE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 31 mars 2026

Délibération n° 2026-026

Nombre de Conseillers

En exercice :	27
Présents :	24
Pouvoirs :	2
Votants :	26

L'an deux mille vingt-six, le mardi 31 mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de La Plaine-sur-Mer, dûment convoqué le 25 mars deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danièle VINCENT, Maire.

Etaient présents
VINCENT Danièle, Maire,
DUGABELLE Denis, MOINEREAU Maryse, BOULLET Benoît, RIBOULET Marie-Andrée, RICHEUX Sébastien, DOLU Cécile, TISSIER Daniel, Adjoints,
GUILLEMOT Bernard, LERAY Marc, BURLEN Isabelle, HERVÉ Catherine, GENARD Régine, BROUTIN Luc, LABARRE Chantal, PITON James, BARDET Sylviane, LASSALLE Dominique, FOUCHER Maryline, GEOFFRION Rodolphe, BLONDEL Isabelle, CHEREAU Sophie, QUELTIER Caroline, LEPINE Nicolas, Conseillers municipaux

Excusés représentés
GUILBERT Claude donne pouvoir à TISSIER Daniel, SALAÜN Richard donne pouvoir à Marie-Andrée RIBOULET,

Absents non représentés
THEVENIN Audrey,

Secrétaire de séance : BOULLET Benoît – adopté à l'unanimité

Objet : Désignation des représentants de la commune au sein des organismes extérieurs – Correspondant défense

Vu l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales,
Vu le renouvellement général du Conseil municipal installé le 20 mars 2026 suite aux élections municipales du 15 mars 2026,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de désigner les représentants de la commune dans les divers organismes extérieurs,

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **NE PROCÈDE PAS** au scrutin secret pour la désignation du représentant du Conseil municipal en tant que Correspondant Défense.
- **PROCÈDE** à la désignation d'un représentant du Conseil municipal en tant que Correspondant Défense :

CORRESPONDANT DÉFENSE		
Votants : 26 Exprimés : 26		
Liste des candidats	**Nombre de voix**	**Liste des élus**
- James PITON	- 26	- James PITON

Danièle VINCENT
Maire

MAIRIE DE LA PLAINE-SUR-MER ★ 44770 ★ R.F.

Benoît BOULLET
Secrétaire de séance

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant sa publication sous forme électronique et sa transmission au représentant de l'État.

AR-Sous-Préfecture de Saint Nazaire Acte certifié exécutoire
044-214401267-20260407-EPDE
Réception par le Sous-Préfet : 07-04-2026
Publication le : 07-04-2026